

Le Gazouillis de Limogne en Quercy

N°23-03

ISSN : 1274 - 7815



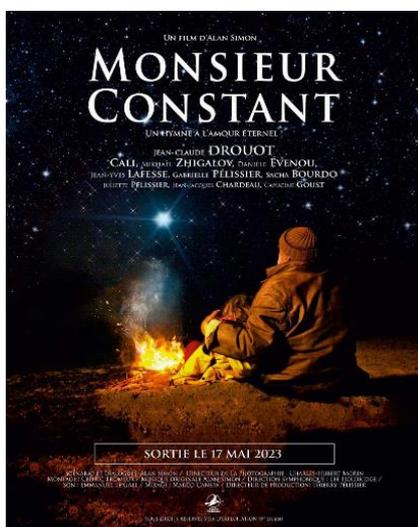
Limogne en Quercy, Havre de culture ?

Bien que fraîchement élu municipal, mon arrivée à Limogne ne date pas d'hier : 1984 ! Ayant depuis cette date toujours travaillé dans les activités culturelles, je me suis souvent demandé pourquoi cette commune et son bassin de vie proche a toujours attiré des gens faisant profession de ces activités. On y trouvait à l'époque tout comme aujourd'hui tant des musiciens que des comédiens, de même que des peintres, des illustrateurs, des cinéastes, des écrivains, des décorateurs de théâtre, que sais-je encore ... La situation géographique, loin de toutes les grandes métropoles, ne semblait à l'époque pas poser de problèmes logistiques majeurs, puisque ces acteurs culturels, dont moi, sont restés là et ont relativement bien vécu de leur art, en faisant bénéficier la commune de leur réputation et de leurs réseaux. Pour mémoire des événements réunissant parfois plusieurs milliers de personnes dans notre petite commune ont eu lieu à partir du milieu des années 80 : Carnaval de Limogne, festivals de jonglage, fêtes de la musique, concerts et représentations théâtrales dans les cafés etc. etc. etc...

On est en droit de se demander si tout ça n'était pas le reflet d'une époque bénie où les soucis financiers étaient moins prégnants qu'aujourd'hui, et on aurait sans doute raison. Il n'empêche que l'arrivée de nouveaux pratiquants culturels n'a pas cessé, et que mystérieusement cela continue. Les activités tournées vers les enfants et les adultes (musique, jonglage, danse, magie, théâtre muet et parlant) ne cessent de se développer, des films sont ici tournés, des musiques enregistrées et mixées, des livres édités... Un collectif d'artistes loue un bâtiment municipal, une librairie d'occasion fait le plein, plusieurs séances de cinéma ont lieu chaque mois, des festivals de cinéma ont même lieu. Et puis aussi l'on voit éclore des œuvres d'art le long des rues (Limognitherium) et des chemins (pecten maximus), leur éclosion donnant lieu à des croisements de compétences, comme l'atelier chant d'une école magnifiant les coquilles saint Jacques en résonance avec le monument. Bref tout ça mis bout à bout fait que le point d'interrogation de titre pourrait bien se transformer en point d'exclamation !

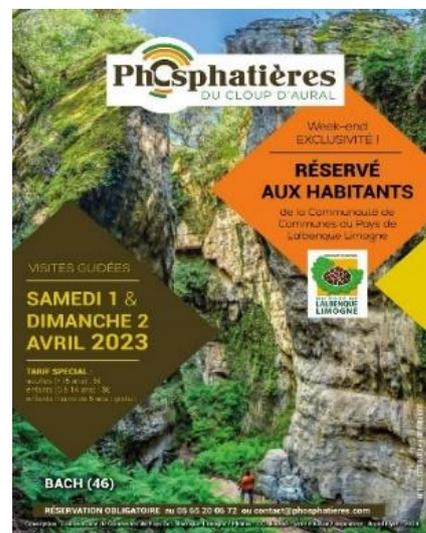
Serge Renard conseiller municipal en charge de la gestion des événements culturels

Limogne en Quercy, une commune qui vit et se développe. Des invitations ici et ailleurs...



Lundi 17 avril à 21 h salle de la HALLE. Libre participation. En présence de Jean-Claude Drouot

Samedi 1^{er} avril et dimanche 2, les habitants sont invités aux phosphatières du Cloup d'Aural



Le tourisme pour Limogne

Le camping : une belle vitrine

Un an après leur arrivée, les gérants du camping font le point sur leur activité.

Après avoir passé avec succès notre première saison, nous avons pu faire connaissance avec les Pèlerins et de nombreux clients venant de toute la France et du monde entier ! Et même renouer avec des anciens clients ou familles du village ! La buvette de la piscine a bien fonctionné et sera maintenue cette année avec de nouvelles glaces à la carte et toujours ses boissons froides et chaudes et les confiseries.



Où en êtes-vous dans les travaux ?

Ce début d'année beaucoup plus calme nous a permis de faire quelques travaux d'aménagement nécessaires ou indispensables.

Achat et installation de 3 mobil homes, changement de toutes les terrasses de mobil homes désormais toutes couvertes et conventionnelles. Fabrication de 2

planchers pour nos deux tentes insolites (Sibley), réfection du snack, achat d'un nouveau barnum, plantation de haies pour agrémenter et délimiter des emplacements, gravillonnage de la zone mobil home et du chemin traversant le camping, bref une année bien chargée !

Pour 2023, vous avez de nouveaux projets ?

Les nouveautés 2023 : chut c'est un secret ... pour l'instant ! Nous prévoyons une porte ouverte pour venir découvrir ou redécouvrir le camping et ses hébergements ! Le snack avec ses petit déjeuner, ses dîners, sa demi-pension, les salades et pizzas ainsi que les manifestations, reste bien-sûr ouvert à toute personne extérieure du camping, matin et soir !

Vous avez un agenda chargé pour l'année ?

Exactement et vous pouvez noter, la fête de la musique, le 21 juin avec le groupe Les Robertson's, le 26 août avec un concert Rock n'Roll/one man show avec SHED'O' BROZ, le 26 septembre un autre concert Rock (plus marqué) avec 2 groupes Buffarol et Atonal Cérébral. Des foods trucks assureront la restauration sur place ! J'ajoute bien sûr Halloween le 31 octobre ! Enfin nous remercions la commune, les commerçants et ses habitants qui nous ont su nous accueillir et être présents à chaque manifestation proposée.

Notre intégration dans la commune est un succès ce qui nous conforte dans notre nouveau choix de vie ; la vie Limognoise !

Propos recueillis par Yves Bach, conseiller municipal en charge du camping municipal



Le fossile, un objet d'art qui intrigue petits et grands



Ci-dessus : Patrick Médéric devant son œuvre (avec Serge Renard)

Le Limognitherium comme vous ne l'avez jamais vu.

Les habitants de Limogne en ont pris l'habitude, la reproduction du fossile « Limognitherium » placé en bordure de la D911 et devant le parking . Il ne les intrigue plus. Les touristes et surtout les enfants s'arrêtent bien souvent. Le voici en cours de construction chez le sculpteur Patrick Médéric dans son atelier de Bouziès



Une tête expressive



Un corps armé

L'attractivité pour Limogne

Pecten maximus

C'est la dernière œuvre d'art à Limogne en Quercy

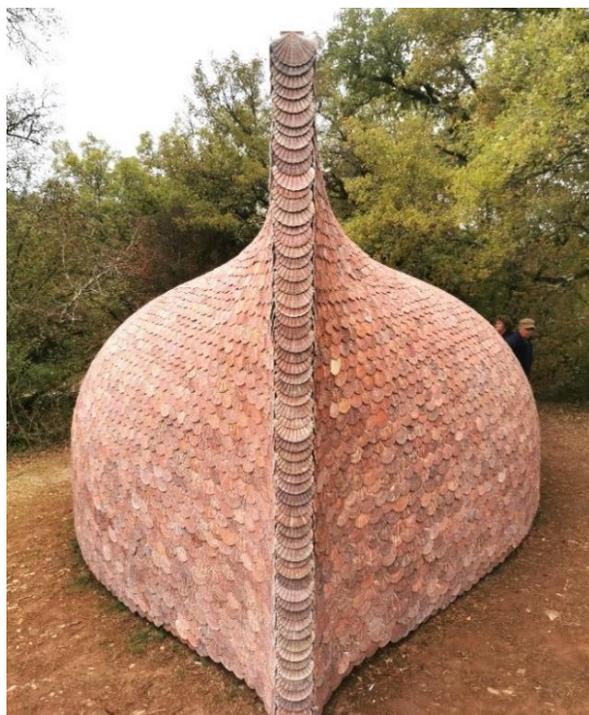
Inauguration de l'œuvre d'art refuge

Dimanche 16 avril 2023 ; Départ 11h15 de la Halle. Inauguration sur le site à 12h. Avec une Surprise musicale et l'apéritif. Possibilité de pique nique sur place.

Pecten maximus est une des œuvres de *Fenêtres sur le paysage*, une aventure artistique et culturelle sur le GR65 développée par Derrière Le Hublot et l'Agence Française des Chemins de Compostelle, en partenariat avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy – Géoparc mondial Unesco, maître d'ouvrage de Pecten maximus, avec le soutien de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne et de la commune de Limogne-en-Quercy. Couverte de sa peau de 8 000 coquilles Saint-Jacques ! Gracieuse au bord du chemin, elle capte la lumière du causse pour nous la restituer de ses couleurs venues du fond des mers... Sa coque en bois évoque un bateau renversé, prêt à reprendre les flots... Lieu d'émerveillement, l'œuvre s'inspire de la spécificité géologique du site et valorise le coquillage, matière durable et sensible, pour un voyage insolite dans le temps et les imaginaires.

Ce dimanche 16 avril, jour de marché à Limogne-en-Quercy, nous parcourons un bout de chemin ensemble, depuis le cœur du village jusqu'à l'œuvre, pour célébrer sa naissance. Sa créatrice, Sara de Gouy sera des nôtres pour mieux nous rappeler les différentes étapes de cette aventure passionnante.

Outre les marcheurs, surpris puis admiratifs et même plus, l'œuvre d'art attire les médias nationaux. La vie du village en est bien la première bénéficiaire. C'est aussi vite devenu la destination de la visite du dimanche en famille. Un documentaire sera tourné en début avril dans la commune.



Une vue inhabituelle de coque de bateau renversé



Insertion de la "peau" de fibre de verre avant fixation des coquilles



Ils ont fait « carnaval »

Carnaval de l'école des Grèzes le mardi 7 mars. Sur le thème des poissons et des Vikings, accompagnés de parents et de personnels, ils/elles ont déambulé dans les rues de Limogne suivant un Monsieur Carnaval fabriqué en accueil périscolaire sous la direction de Mathieu Issartel. L'événement s'est terminé à la Halle culturelle par un spectacle offert par l'APE de l'école publique

(Photo de Bernard)

Les ACTUALITES

PLUi réunion d'information à Varaire Mardi 18 avril à 18 h salle des fêtes

En septembre 2017, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne ont décidé de la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble des 23 communes afin de prendre en compte les nouveaux enjeux d'aménagement et de se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires. L'élaboration d'un document d'urbanisme unique a ainsi été engagée.

Conformément aux engagements pris à cette occasion, deux premières réunions publiques ont été organisées en 2019 à destination de l'ensemble des habitants afin de présenter la phase de diagnostic, qui a permis de recenser et de définir les besoins du territoire, ainsi que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le PADD constitue la « clé de voute » du PLUi car il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Compte tenu de l'état d'avancement de la réflexion, la présentation du règlement est désormais d'actualité. Le règlement est la traduction réglementaire du PADD.



**Réunion
Publique**
Entrée libre

PLUi
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Présentation du règlement

à la salle des fêtes de
VARAIRE

**MARDI
18
AVRIL
à 18h**

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne souhaite associer l'ensemble des habitants et les personnes concernées par le développement intercommunal, au travers de l'organisation d'une nouvelle réunion publique à la salle des fêtes de Varaire.

Chasse aux œufs
le 10 avril au stade.
Départ 15 h.
Inscriptions en mairie ;
Gouter offert



« On dit que... »

des nouvelles à la pelle et à la pioche !

On dit que... sur le site de la Mairie, on trouve beaucoup d'informations. Vrai et on peut y lire le Gazouillis : <http://www.mairie-limogne.fr/>

On dit que... le camping de Bel Air a reçu l'agrément en tant que « Relais motards ». Vrai et bravo à nos gérants

On dit que... le projet de pôle de santé va bien. Des travaux d'étude des sols viennent d'avoir lieu et le financement est probablement acquis grâce à une belle aide de l'Etat. Pour les autres, Région Occitanie et Département du Lot, les informations sont bonnes ! On attend les confirmations officielles. Merci!

On dit que... « les peines prévues... peuvent être prononcées contre les utilisateurs du sol, les bénéficiaires des travaux, les architectes, les entrepreneurs ou autres personnes responsables de l'exécution desdits travaux. » Cet extrait concerne les personnes qui ne respectent pas la réglementation d'urbanisme. Voir Gazouillis précédent.

On dit que... un chantier participatif aura lieu **le 29 avril**. Rendez vous à **8h 30** à la Maison des associations. Le café sera offert. Inscriptions à la mairie.

On dit que... la mairie recherche un(e) placier(e) pour travail sur le marché du dimanche et plus. Vrai et **URGENT**
Signé : L'oreille interne

